

SÉANCE ORDINAIRE

LE 10 DÉCEMBRE 2001

Quarante-cinquième réunion du Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hautes-Rivières, tenue au centre administratif de la Commission scolaire des Hautes-Rivières, 210 rue Notre-Dame à Saint-Jean-sur-Richelieu, ce 10^e jour de décembre 2001 et à laquelle sont présents :

Présences :

Mesdames et messieurs les commissaires : François Blais, Andrée Bouchard, Pierre Boudreau, Monique Brière, Josiane Fabry, Magda Farès, Noël L'Écuyer, Gilles Loiselle, Luc Mercier, Nicole Mongeon, Bernard Petit, Yvon Pineault, Micheline Sauvé, Claude St.Pierre et Claudette C-Thibodeau.

Mesdames les commissaires-parents : Johane Corbin et Lynda Tessier.

Autres présences :

Monsieur Pierre Buisson, directeur général;
Monsieur Jean-Pierre Fontaine, directeur général adjoint;
Madame Danielle Beaumont, directrice du Service des ressources humaines;
Monsieur Fernand Croisetière, directeur du Service de l'enseignement – Éducation des adultes et Formation professionnelle;
Monsieur Michel G. Desrochers, secrétaire général;
Madame Denise Girard, directrice du Service des ressources matérielles;
Monsieur François Lafortune, directeur du Service de l'enseignement aux jeunes;
Monsieur Jean-Pierre Parent, directeur du Service des technologies de l'information;
Monsieur Robert Vigneault, directeur du Service des ressources financières.

Absences :

Mesdames et monsieur les commissaires : Réjean Bessette, Nicole Devost, Ghislaine Gasper et Thérèse Lasnier.

01. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Madame la présidente, Nicole Mongeon, ouvre la séance.

02. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

**HR 01.12.10
001**

Il est proposé par monsieur Pierre Boudreau :

Que l'ordre du jour soit adopté avec les modifications suivantes :

Ajouter les points :

- 04.2 Du Comité de parents : Résolution # 040 – 2001/02 – Demande d'ajout d'intervenant dans les écoles.
- 04.2 Du Comité de parents : Résolution # 041 – 2001/02 – Création d'un comité spécial – problème de drogue dans les écoles.
- 04.2 De madame Anne Marcotte, attachée de presse du ministre d'État à l'Éducation et à l'Emploi : Communiqué qui confirme l'adoption du projet de loi numéro 59, loi reportant la date de la prochaine élection scolaire générale et modifiant la loi sur les élections scolaires.
- 08.5 Modification d'une résolution
- 12.1 Dépôt du Rapport annuel de la Commission scolaire des Hautes-Rivières pour l'année 2000-2001.
- 12.2 Félicitations et remerciements

Que le point 10.4.1 Achat de machines-outils (document RM 01.12.10-10.4.1) soit reporté.

Adopté unanimement.

ORDRE DU JOUR

01. Présences et ouverture de la séance
02. Adoption de l'ordre du jour
03. Période de questions du public
- 04.1 Adoption du procès-verbal de la réunion du Conseil des commissaires du 12 novembre 2001 (document SG 01.12.10-04.1)
 - Suivi au procès-verbal
- 04.2 Correspondance :
 - De monsieur François Legault, ministre d'État à l'Éducation et à l'Emploi : Correspondance concernant la mise en œuvre de certaines dispositions du Règlement modifiant le Régime pédagogique de l'éducation préscolaire, de l'enseignement primaire et de l'enseignement secondaire.
 - De la Fondation de l'Hôpital du Haut-Richelieu : Remerciements pour la participation des écoles dans le projet « Halloween 2001 ».
 - Du Comité de parents : Résolution # 040 – 2001/02 – Demande d'ajout d'intervenant dans les écoles.
 - Du Comité de parents : Résolution # 041 – 2001/02 – Création d'un comité spécial – problème de drogue dans les écoles.
 - De madame Anne Marcotte, attachée de presse du ministre d'État à l'Éducation et à l'Emploi : Communiqué qui confirme l'adoption du projet de loi numéro 59, loi reportant la date de la prochaine élection scolaire générale et modifiant la loi sur les élections scolaires.
- 04.3 Protocole d'entente entre « La Fabrique de Saint-Michel de Rougemont » et la Commission scolaire des Hautes-Rivières sur la permission de circuler sur le terrain de l'église (document SG 01.12.10-04.3)
- 05.1 Programme Sports-Arts-Études – Révision du protocole d'entente (document EJ 01.12.10-05.1)
 - 08.1 Démissions (document RH 01.12.10-08.X)
 - 08.2 Congés sans traitement (document RH 01.12.10-08.X)
 - 08.3 Engagements (document RH 01.12.10-08.X)
 - 08.4 Choix de limite CSST (document RH 01.12.10-08.X)
 - 08.5 Modification d'une résolution
- 09.1 Liste des comptes à payer de la Commission scolaire des Hautes-Rivières du 10 décembre 2001 (document RF 2001.12.10-09.1)
- 09.2 Liste des comptes à payer de la Commission scolaire des Hautes-Rivières du 10 décembre 2001 (document RF 2001.12.10-09.2)
- 09.3 Nomination des vérificateurs (document séance tenante)
- 10.1 Commission des Loisirs d'Iberville Inc., demande d'aménagement (document RM 01.12.10-10.1)
- 10.2 Prolongation de bail, Groupe Scouts François Tanguay, Iberville (document RM 01.12.10-10.2)
- 10.3 Transport scolaire :
 - 10.3.1 Demande de zone particulière donnant droit au transport (document RM 01.12.10-10.3.1)
 - 10.3.2 Résolution de la Ville de Saint-Césaire, 13 novembre 2001 (document RM 01.12.10-10.3.2)
- 10.4 Adjudication de contrats :
 - 10.4.1 Achat de machines-outils (document RM 01.12.10-10.4.1) (Point reporté)
 - 10.4.2 Acceptation du projet et engagement de professionnels, école Paul-Germain-Ostiguy (document RM 01.12.10-10.4.2)

11. Commissaires-parents
12. Autres sujets
- 12.1 Dépôt du Rapport annuel de la Commission scolaire pour l'année 2000-2001
- 12.2 Félicitations et remerciements
13. Levée de la séance

Adopté unanimement.

03. PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

- Monsieur Michel Aerts commente la situation relative à la consommation de la drogue dans les écoles.
- Monsieur Denis Roy, président du Comité de parents souhaite aux membres du Conseil des commissaires une joyeuse période des Fêtes.
- Monsieur André Yaskiw, représentant de l'organisme de patinage artistique « Centre de Perfectionnement de la Montérégie » aimerait connaître la position de la Commission scolaire dans le dossier d'accréditation des organismes au programme Sports-Arts-Études .

04.1 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL DES COMMISSAIRES DU 12 NOVEMBRE 2001 (document 01.12.10-04.1)

HR 01.12.10
002

Il est proposé par madame Micheline Sauvé, d'adopter le procès-verbal de la réunion du 12 novembre avec la correction suivante :

À l'item 12.1 Félicitations on devrait lire : « Que des félicitations soient adressées à Sacha Thérioux » au lieu de « Que des félicitations soient adressées à Sacha Théreux ».

Adopté unanimement.

- SUIVI AU PROCÈS-VERBAL

Monsieur Pierre Buisson, directeur général, informe les membres du Conseil des commissaires des actes posés en suivi à la réunion du 12 novembre 2001.

04.2 CORRESPONDANCE

- De monsieur François Legault, ministre d'État à l'Éducation et à l'Emploi : Correspondance concernant la mise en œuvre de certaines dispositions du Règlement modifiant le Régime pédagogique de l'éducation préscolaire, de l'enseignement primaire et de l'enseignement secondaire.
- De la Fondation de l'Hôpital du Haut-Richelieu : Remerciements pour la participation des écoles dans le projet « Halloween 2001 ».
- Du Comité de parents : Résolution # 040 – 2001/02 – Demande d'ajout d'intervenant dans les écoles.
- Du Comité de parents : Résolution # 041 – 2001/02 – Création d'un comité spécial – problème de drogue dans les écoles.
- De madame Anne Marcotte, attachée de presse du ministre d'État à l'Éducation et à

l'Emploi : Communiqué qui confirme l'adoption du projet de loi numéro 59, loi reportant la date de la prochaine élection scolaire générale et modifiant la loi sur les élections scolaires.

04.3 PROTOCOLE D'ENTENTE ENTRE « LA FABRIQUE DE SAINT-MICHEL DE ROUGEMONT » ET LA COMMISSION SCOLAIRE DES HAUTES-RIVIÈRES SUR LA PERMISSION DE CIRCULER SUR LE TERRAIN DE L'ÉGLISE (document SG 01.12.10-04.3)

Considérant les besoins identifiés par la Commission scolaire; :

Considérant l'accord de principe sur un projet de protocole d'entente pour l'utilisation des terrains de la Fabrique par la commission scolaire (École Saint-Michel);

**HR 01.12.10
003**

Il est proposé par monsieur Yvon Pineault :

D'autoriser la présidente et le directeur général à signer le protocole d'entente intervenu entre la Commission scolaire et la Fabrique de Saint-Michel de Rougemont, pour l'utilisation des terrains de ladite Fabrique.

Adopté unanimement.

05.1 PROGRAMME SPORTS-ARTS-ÉTUDES – RÉVISION DU PROTOCOLE D'ENTENTE (document EJ 01.12-10-05.1)

Considérant que le programme Sports-Arts-Études a été mis en place au cours de l'année 1996-1997;

Considérant la volonté de la Commission scolaire de réviser le protocole d'entente liant les organismes accrédités et la Commission scolaire;

**HR 01.12.10
004**

Il est proposé par monsieur Bernard Petit :

Que suite à la présentation faite par monsieur François Lafourche, directeur des Services de l'enseignement aux jeunes, le protocole d'entente type soit accepté tel que présenté et déposé en annexe;

De rescinder la résolution numéro 152-95-96.

Adopté unanimement.

08.1 DÉMISSIONS

**HR 01.12.10
005**

Il est proposé par madame Micheline Sauvé :

Que la démission, pour le motif « retraite » de madame Diane Charette, enseignante à l'école Marcel-Landry, soit acceptée à compter du 22 décembre 2001.

Adopté unanimement.

**HR 01.12.10
006**

Il est proposé par madame Andrée Bouchard :

Que la démission, pour le motif « retraite » de madame Irène Leblanc, enseignante à

l'école Félix-Gabriel-Marchand, soit acceptée à compter du 22 décembre 2001.

Adopté unanimement.

**HR 01.12.10
007**

Il est proposé par madame Magda Farès :

Que la démission, pour le motif « retraite » de madame Louise Normandeau, enseignante à l'école Crevier, soit acceptée à compter du 1^{er} novembre 2001.

Adopté unanimement.

**HR 01.12.10
008**

Il est proposé par monsieur Luc Mercier :

Que la démission, pour le motif « retraite » de madame Francine Roberge, surveillante d'élèves 15 heures et moins semaine à l'école Marcel-Landry, soit acceptée à compter du 22 décembre 2001.

Adopté unanimement.

**HR 01.12.10
009**

Il est proposé par madame Andrée Bouchard :

Que la démission de madame Sylvie Charest, éducatrice en service de garde à l'école Joseph-Amédée Bélanger, soit acceptée à compter du 19 novembre 2001.

Adopté unanimement.

**HR 01.12.10
010**

Il est proposé par madame Andrée Bouchard :

Que la démission de madame Chantal Marquis, éducatrice en service de garde (22 heures 20 minutes/semaine) à l'école Saint-Eugène, soit acceptée à compter du 22 novembre 2001.

Adopté unanimement.

**HR 01.12.10
011**

Il est proposé par monsieur Gilles Loiselle :

Que la démission de madame Denise Fournier, surveillante d'élèves 15 heures et moins/semaine l'école Saint-Joseph (Saint-Paul d'Abbotsford), soit acceptée à compter du 19 novembre 2001.

Adopté unanimement.

08.2 CONGÉS SANS TRAITEMENT

Considérant le motif « réorientation de carrière » ;

**HR 01.10.09
012**

Il est proposé par monsieur Claude St.Pierre :

Qu'un congé sans traitement équivalent à cent pour cent (100%) de sa tâche régulière de travail, pour la période du 11 janvier 2002 au 3 janvier 2003 inclusivement, soit accordé

à madame Suzanne Dufresne, technicienne en informatique au Service des technologies de l'information.

Adopté unanimement.

Considérant les motifs « raisons familiales et santé » ;

**HR 01.12.10
013**

Il est proposé par madame Josiane Fabry :

Qu'un congé sans traitement équivalent à (18,58%) de sa tâche régulière de travail, pour la période du 3 décembre 2001 au 21 juin 2002 inclusivement, soit accordé à madame Sophie Gouin, éducatrice au service de garde à l'école Des Prés-Verts.

Adopté unanimement.

Considérant le motif « études » ;

**HR 01.12.10
014**

Il est proposé par madame Monique Brière :

Qu'un congé sans traitement équivalent à cent pour cent (100%) de sa tâche régulière de travail, pour la période du 11 mars au 12 avril 2002 inclusivement, soit accordé à madame Chantal Boyer, technicienne en éducation spécialisée l'école Marie-Rivier.

Adopté unanimement.

08.3 ENGAGEMENTS

**HR 01.12.10
015**

Il est proposé par madame Micheline Sauvé :

Que, sur recommandation du comité de sélection, madame Gisèle Lasnier soit engagée pour un poste régulier temps partiel à caractère cyclique d'éducatrice en service de garde (19 heures 45 minutes/semaine) à l'école Saint-Joseph (Richelieu), et ce, à compter du 11 décembre 2001.

Adopté unanimement.

**HR 01.12.10
016**

Il est proposé par monsieur Claude St.Pierre :

Que, sur recommandation du comité de sélection, madame Isabelle Boyer soit engagée pour un poste régulier temps plein à caractère cyclique de responsable en service de garde (35 heures/semaine) à l'école Marie-Rivier, et ce, à compter du 11 décembre 2001.

Adopté unanimement.

**HR 01.12.10
017**

Il est proposé par madame Josiane Fabry :

Que, suite à l'affichage du poste et sur recommandation du comité de sélection, monsieur Sylvain Lemieux soit engagé pour un poste régulier d'ouvrier d'entretien classe II à temps plein (38,75 heures/semaine) à l'école Notre-Dame-de-Lourdes (Iberville) et ce, à compter du 11 décembre 2001.

Adopté unanimement.

HR 01.12.10
018

Il est proposé par monsieur Pierre Boudreau :

Que, suite à l'affichage du poste et sur recommandation du comité de sélection, monsieur Martin Laplante soit engagé pour un poste régulier d'ouvrier d'entretien classe II à temps plein (38,75 heures/semaine) aux écoles Bruno-Choquette et Providence, et ce, à compter du 11 décembre 2001.

Adopté unanimement.

08.4 CHOIX DE LIMITE CSST

ATTENDU QUE le Règlement sur l'ajustement rétrospectif de la cotisation prévoit que l'employeur assujetti au régime rétrospectif ou qui demande à l'être, pour une année de cotisation, doit faire parvenir à la Commission de la santé et de la sécurité du travail (CSST) une attestation indiquant jusqu'à concurrence de quelle limite il choisit d'assumer le coût de chaque accident du travail ou maladie professionnelle survenu dans son entreprise;

HR 01.12.10
019

Il est proposé par madame Magda Farès :

Que la Commission scolaire des Hautes-Rivières approuve la recommandation soumise à l'effet d'opter pour un montant équivalant à six fois le maximum annuel assurable de l'année de cotisation 2002;

Que le Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hautes-Rivières délègue à monsieur Pierre Buisson, directeur général, le pouvoir de signer pour et au nom de la Commission scolaire des Hautes-Rivières le formulaire Attestation du choix de la limite par lésion pour l'année 2002 et à communiquer ce choix à la CSST.

Adopté unanimement.

08.5 MODIFICATION DE RÉSOLUTION

Considérant que la date du début du contrat inscrite à la résolution HR 01.10.09-040 (Programme d'aide aux employés) est erronée pour les fins du contrat;

HR 01.12.10
020

Il est proposé par monsieur Luc Mercier :

De modifier la résolution HR 01.10.09-040 pour indiquer «débutant le 1^{er} octobre 2001 » au lieu de «débutant le 10 octobre 2001 ».

Adopté unanimement.

09.1 LISTE DES COMPTES À PAYER DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES HAUTES-RIVIÈRES DU 10 DÉCEMBRE 2001 (document RF 2001.12.10-09.1)

Dépôt de la liste des comptes à payer du 10 décembre 2001, pour un montant de 2 290 725,12 \$. Cette liste a été vérifiée par monsieur Bernard Petit.

09.2 LISTE DES COMPTES À PAYER DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES HAUTES-RIVIÈRES DU 10 DÉCEMBRE 2001 (document RF 2001.12.10-09.2)

Dépôt de la liste des comptes à payer du 10 décembre 2001, pour un montant de 3 413 461,99 \$. Cette liste a été vérifiée par madame Micheline Sauvé.

09.3 NOMINATION DES VÉRIFICATEURS EXTERNES (document séance tenante)

Considérant que lors de l'appel d'offres de service du 30 novembre 2001, la soumission de la firme Ruel, Giroux, Dorion, comptables agréés a été jugée conforme et qu'elle prévoyait un contrat de service pour les années 2001-2002, 2002-2003 et 2003-2004;

Considérant l'article 284 de la Loi sur l'instruction publique qui spécifie que la Commission scolaire nomme, pour chaque année, un vérificateur externe;

**HR 01.12.10
021**

Il est proposé par madame Magda Farès :

De nommer la firme Ruel, Giroux, Dorion, comptables agréés pour agir à titre de vérificateur externe de la Commission scolaire des Hautes-Rivières, pour l'année 2001-2002;

D'autoriser la présidente et le directeur général à signer ce contrat de service, pour un montant de 18 755 \$ avant taxes.

Adopté unanimement.

10.1 COMMISSION DES LOISIRS D'IBERVILLE INC., DEMANDE D'AMÉNAGEMENT (document RM 01.12.10-10.1)

Attendu les baux emphytéotiques signés en 1986 et 1988 avec la Commission des Loisirs d'Iberville Inc. au regard de l'occupation des terrains connexes à la polyvalente Marcel-Landry;

**HR 01.12.10
022**

Il est proposé par monsieur Luc Mercier :

Que la Commission scolaire des Hautes-Rivières accepte la demande de la Commission des Loisirs d'Iberville Inc. en vue d'aménager un entrepôt, le tout en conformité avec la réglementation existante.

Adopté unanimement.

10.2 PROLONGATION DE BAIL, GROUPE SCOUTS FRANÇOIS TANGUAY, IBERVILLE (document RM 01.12.10-10.2)

Attendu le bail intervenu, en 1990 avec le Groupe Scouts et Guides Iberville Inc., qui est échu depuis le 30 novembre 2001, pour l'utilisation d'une partie de l'Édifice Honoré-Mercier à Iberville;

Attendu la proposition reçue du Groupe Scouts François Tanguay, Iberville (nouvelle raison sociale);

**HR 01.12.10
023**

Il est proposé par monsieur Noël L'Écuyer :

De prolonger le bail existant jusqu'au 30 juin 2002, avec un loyer mensuel de 166,67\$ et de mandater la direction générale pour négocier un nouveau contrat.

Adopter unanimement.

10.3 TRANSPORT SCOLAIRE :

10.3.1 DEMANDE DE ZONE PARTICULIÈRE DONNANT DROIT AU TRANSPORT (document RM 01.12.10-10.3.1)

**HR 01.12.10
024**

Il est proposé par madame Micheline Sauvé :

D'accuser réception de la correspondance de monsieur Benoit Monty qui demande au Conseil des commissaires d'établir une zone dangereuse du numéro civique 248 jusqu'au numéro civique 368 de la rue St-Georges à l'Ange-Gardien;

Adopter unanimement.

10.3.2 RÉSOLUTION DE LA VILLE DE SAINT-CÉSAIRE, 13 NOVEMBRE 2001 (document RM 01.12.10-10.3.2)

Dépôt de la résolution numéro 341-2001 de la Ville de Saint-Césaire « Transport scolaire dans le secteur Létourneau/Paquette/Lessard ».

10.4 ADJUDICATION DE CONTRATS

10.4.1 ACHAT DE MACHINES-OUTILS (document RM 01.12.10-10.4.1)

Ce point est reporté.

10.4.2 ACCEPTATION DU PROJET ET ENGAGEMENTS DE PROFESSIONNELS, ÉCOLE PAUL-GERMAIN-OSTIGUY (document RM 01.12.01-10.4.2)

Attendu l'offre du 27 novembre 2001 reçue de la Direction générale du financement et de l'équipement au regard du projet de réfection de la dalle de béton à l'école Paul-Germain-Ostiguy par la mesure 50560 « Sinistre »;

Attendu que les travaux de la Phase I devraient débuter au cours de l'été 2002;

Attendu que le processus d'appel de candidatures pour le choix de professionnels est amorcé;

Attendu les délais à respecter;

**HR 01.12.10
025**

Il est proposé par monsieur Gilles Loiselle:

Que la Commission scolaire accepte la proposition soumise par la Direction générale du financement et de l'équipement du ministère de l'Éducation en ce qui concerne le financement du projet de réfection de la dalle de béton à l'école Paul-Germain-Ostiguy par la mesure 50560 « Sinistre » et que, dans le suivi de la recommandation du comité

de sélection, mandate la direction générale pour procéder à l'engagement de professionnels et à la transmission des documents requis au ministère de l'Éducation et;

D'autoriser la présidente et le directeur général à signer les contrats afférents.

Adopté unanimement.

12. AUTRES SUJETS

12.1 DÉPÔT DU RAPPORT ANNUEL 2000-2001 DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES HAUTES-RIVIÈRES

Monsieur Pierre Buisson, directeur général, dépose aux membres du Conseil des commissaires, le Rapport annuel 2000-2001 de la Commission scolaire des Hautes-Rivières.

12.2 FÉLICITATIONS ET REMERCIEMENTS

- Monsieur Yvon Pineault demande que des félicitations soient adressées à l'équipe d'entraîneurs et aux joueurs pour la belle saison de football à l'équipe des Obélix de la polyvalente Chanoine-Armand-Racicot.
- Monsieur Yvon Pineault demande également que des remerciements soient adressés à l'équipe d'entraîneurs pour leur travail avec les joueurs.
- Madame Magda Farès demande que des félicitations soient adressées à Dominique Boillard, élève de 4^e année de l'école Pointe-Olivier pour son résultat (1^{ère} place) à la compétition Cross-Country, tenue à l'école aux-Quatre-Vents.
- Madame Andrée Bouchard demande que des félicitations soient adressées au Centre Option Avenir pour l'implantation du projet « Loisirs scientifiques et Loisirs culturels, une politique essentielle » projet qui touche six (6) de nos écoles soient : Saint-Lucien, Bruno-Choquette, Marie-Derome, Marie-Rivier, Saint- Eugène et Joseph-Amédée-Bélanger.
- Monsieur François Blais demande que des félicitations soient adressées à monsieur Denis Marcoux, enseignant ainsi qu'aux élèves des Harmonies et du Stage-Band de
- l'école Dr.Alexis-Bouthillier pour le magnifique spectacle présenté le 5 décembre 2001, au Cabaret théâtre du Vieux Saint-Jean.

13. LEVÉE DE LA SÉANCE

**HR 01.12.10
026**

Il est proposé par monsieur Pierre Boudreau :

Que l'assemblée soit levée.

Adopté unanimement.

LA PRÉSIDENTE

LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL